PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS - « Le Revard » à Pugny-Chatenod

Association de Communes Enfance Jeunesse
66 place de la Mairie
73100 Grésy-Sur-Aix
www.acej-gresy.fr

En partenariat avec :

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. LE CONTEXTE
1. Un centre de loisirs géré par une association locale : l'ACEJ
2. Un environnement privilégié
3. Caractéristiques principales de la population du territoire
4. La politique enfance-jeunesse et le sens de notre action
5. Modalités d'adhésion à l'association
6. Organigramme de l'équipe de professionnels
7. Information et communication auprès des familles

II. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS
1. Les intentions éducatives
2. Les objectifs pédagogiques
3. Bilans et évaluations
4. Fonctionnement des mercredis et des vacances scolaires
5. Fonctionnement des camps
6. La restauration

III. LE CADRE SÉCURITAIRE ET LÉGISLATIF
1. La gestion de la sécurité
2. Les activités à risque

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action en référence au projet éducatif de l'ACEJ existant. **Il vient en complément du règlement intérieur qui précise le fonctionnement ainsi que les règles établies par l'organisateur (à lire IMPERATIVEMENT).**
Il est important de préciser que l'accueil en centre de loisirs obéit à un certain nombre de critères et règles qui conditionnent l'agrément du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la Savoie : https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Service-departemental-de-la-jeunesse-de-l-engagement-et-des-sports

I. LE CONTEXTE

I. Un centre de loisirs géré par une association locale : l'

Le centre de loisirs « Le Revard » est un des services proposés par l'ACEJ, structure associative créée en 2002. Comme toute association, l'ACEJ a un projet, qui émane d'une idée, un constat, un manque, une volonté ou encore une envie. La volonté politique locale s'est manifestée en 2001 au travers d'une réflexion globale sur la jeunesse du canton (diagnostic), puis au travers de la création et d'un développement d'une association chargée de mettre en œuvre la politique enfance jeunesse 3-25 ans pour le compte des 7 communes* de son territoire, à savoir : Brison-Saint-Innocent, Grésy-sur-Aix, Le Montcel, Mouxy, Pugny-Chatenod, Saint-Offenge et Trévignin. En 2022, les « chiffres clés » de cette association sont :

- 1 137 adhérents.
- Plus de la moitié des enfants/jeunes de 3 à 17 ans inscrits à une activité de la politique enfance/jeunesse.
- Environ 200 000 heures d'accueil facturées en 2022.
- 1 200 000 € de budget global.
- 30 ETP (Equivalents Temps Plein) dont 28 professionnels permanents.
- 31 bénévoles actifs.

De nombreux bénévoles s'investissent dans cette association et en premier lieu les parents des enfants qui fréquentent cette association.

** Intégration de la commune de La Biolle à compter du 01-01-2023. Les données socio-démographiques seront actualisées à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.*

2. Un environnement privilégié

Situé au nord-ouest du département de la Savoie, l'ex-canton de Grésy sur Aix s'étend sur 6 459 hectares avec des altitudes allant de 250 m à 1 550 m depuis Aix les Bains jusqu'aux limites de la Haute-Savoie. Ce territoire est bien desservi par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire, avec des aéroports à proximité.

Il existe des disparités importantes sur le territoire car la majorité des « communes du haut » ne sont pas desservis par les transports en commun, ce qui pose d'évidents problèmes de mobilité notamment pour la population jeune. Le territoire propose un cadre de vie de qualité à la fois naturel et urbain entre lacs et montagnes. Il propose de nombreuses possibilités d'activités de détente et de loisirs, grâce à ses espaces naturels (randonnées en montagne, via ferrata, ski en hiver et baignade sur le lac).

Sur ce territoire, les communes se répartissent en 3 secteurs distincts :

- Etagées sur les flancs du mont Revard et au pied de la montagne de Bange, les 5 « communes du haut » : Le Montcel, Mouxy, Pugny Chatenod, Saint Offenge et Trévignin.

- Au pied du mont Corsuet et des falaises de la Chambotte, La Biolle. Etiré sur la rive orientale du Lac du Bourget et excentré du reste du secteur du fait de cette position géographique : Brison Saint Innocent.

- Au centre de ce secteur, l'ex chef-lieu de canton, aux portes d'Aix les Bains : Grésy sur Aix.

CARTE DES PRINCIPAUX « LIEUX DE VIE » OÙ L'ACEJ INTERVIENT

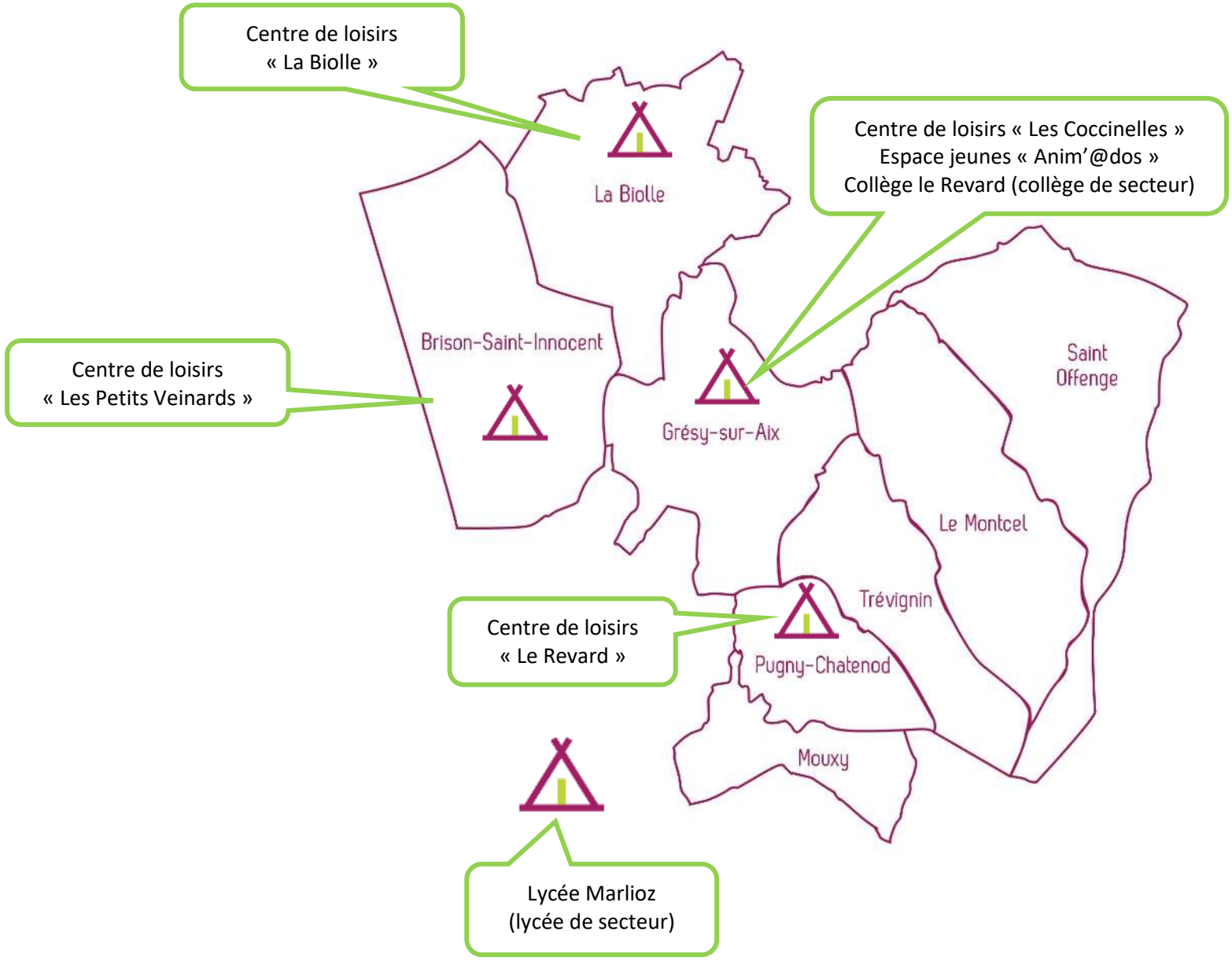

3. Caractéristiques principales de la population du territoire

Intégration de la commune de La Biolle à compter du 01-01-2023. Les données socio-démographiques seront actualisées à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

Une démographie dynamique

Ce territoire est particulièrement attractif puisque la population a augmenté de 14% entre 2009 et 2014 contre 7% pour la moyenne départementale. Cela est dû principalement à la variation du solde migratoire (+1.4 contre 0.4 en Savoie) puisque le solde naturel est identique au département (0.4). L'augmentation de la population est donc principalement due à l'apport de population extérieure.

Source INSEE RP 2015	**Population totale (INSEE 1999)**	**Population totale (INSEE 2009)**	**Population totale (INSEE 2015)**	**Variation 2015/1999**	**Variation 2015/2009**
Brison-Saint-Innocent	1 868	2 143	**2 110**	13%	-2%
Grésy-sur-Aix	2 827	3 737	**4 512**	60%	21%
Le Montcel	731	840	**968**	32%	15%
Mouxy	1 523	2 032	**2 248**	48%	11%
Pugny-Chatenod	707	907	**959**	36%	6%
Saint Offenge	706	878	**1 043**	48%	19%
Trévignin	624	744	**775**	24%	4%
TOTAL TERRITOIRE	**8 986**	**11 281**	**12 615**	**40%**	**12%**
Département de la Savoie	*373 258*	*411 007*	*441 669*	*18%*	7%

Une population jeune et active

La population est plutôt jeune avec une proportion de moins de 25 ans supérieure à la moyenne locale ou départementale. La population couverte par la CAF est également supérieure à la moyenne départementale : 47% contre 45%, ce qui peut nous indiquer qu'il y a une proportion d'enfants plus importante.

Source CAF Savoie au 31/12/16	**% de - 25 ans (2013)**	**% 25 à - 60 ans (2013)**	**% 60 ans et + (2013)**
Brison-Saint-Innocent	26%	37%	37%
Grésy-sur-Aix	32%	50%	18%
Le Montcel	31%	49%	20%
Mouxy	27%	49%	24%
Pugny-Chatenod	29%	47%	24%
Saint Offenge	33%	48%	19%
Trévignin	32%	47%	21%
TOTAL TERRITOIRE	**30%**	**47%**	**23%**
Territoire Grand Lac	*28%*	*45%*	*27%*
Département de la Savoie	*29%*	*47%*	*24%*

Plusieurs données nous indiquent un taux d'activité important :

- Part des actifs plus importante.
- Population CAF plus active, que cela soit chez les femmes ou les hommes.

Source CAF Savoie au 31/12/16 et INSEE RP 2014	Taux d'activité des allocataires (femmes)	Taux d'activité des allocataires (hommes)	% d'actifs
TOTAL TERRITOIRE	**87%**	**95%**	**78%**
Territoire Grand Lac	82%	91%	Non Renseigné
Département de la Savoie	80%	90%	76%

Une population de souche mais pas que …

L'ancienneté d'emménagement nous indique que la population est installée depuis plus longtemps que la moyenne départementale. Cela semble être en contradiction avec le flux migratoire constaté ci-dessus. Il semble donc que la population soit scindée en deux :

- D'une part, une population solidement ancrée dans le territoire avec des attaches familiales probablement préservées : présence de la famille proche et d'un réseau affinitaire, donc des besoins de garde moins importants.
- D'autre part, une population nouvelle dont les besoins de garde sont a priori plus importants de par l'absence de la famille ou d'amis susceptibles de garder les enfants. Cette population est particulièrement importante au niveau de la commune de Grésy sur Aix puisqu'elle dépasse la moyenne départementale avec 53.9% de familles ayant emménagés depuis moins de 10 ans.

Source INSEE RP 2014	Ancienneté d'emménagement < 10 ans	Ancienneté d'emménagement > 10 ans
TOTAL TERRITOIRE	44,30%	55,70%
Département de la Savoie	50,80%	49,10%

Une population aisée

Plusieurs indicateurs économiques nous démontrent que les familles fréquentant le centre de loisirs sont plutôt privilégiées :

- Il y a bien plus de propriétaires (82% contre 60%).
- Le revenu fiscal est bien plus important (25 150 contre 24 442).
- La part de familles à QF « haut » (> 1200) dans la grille de QF de l'ACEJ est de l'ordre de 60% pour l'année scolaire 2016-2017 sur le secteur enfance.

Source INSEE RP 2014	% propriétaires (LOGT7)	Médiane du revenu fiscal mensuel par unité de consommation (REVT1)
TOTAL TERRITOIRE	82%	25 150
Département de la Savoie	60%	21 442

Une population hétérogène

Si l'on regarde de plus près les données socio-économiques en fonction des 7 communes, il apparait une distinction nette entre 2 groupes de communes :

- Pour les communes de Grésy sur Aix, Le Montcel et Saint Offenge, on retrouve une population plus jeune, installée récemment sur le territoire, avec des revenus moins importants, et dont l'ancrage familiale est moins avéré. Cela est à mettre en corrélation avec un nombre de logements sociaux plus important à Grésy sur Aix (234 logements) et au Montcel (31 logements) – source répertoire du parc locatif social année 2014.
- Pour 3 autres communes, la population est plus aisée et l'ancrage familial/local semble plus important. Les besoins de garde sont donc moindres pour ces 3 communes.
- Mouxy se situe entre ces 2 groupes de communes mais se rapproche davantage du 1er groupe de communes.

Source CAF Savoie au 31/12/17 et INSEE RP 2014	*% 60 ans et + (2013)*	*Variation du solde migratoire*	*Ancienneté d'emménagement > 10 ans*	*Médiane du revenu fiscal mensuel (UC)*
Grésy-sur-Aix	18%	2,6	46,1%	22 959
Saint Offenge	19%	2,2	53,1%	23 333
Le Montcel	20%	2,2	53,5%	23 933
Mouxy	24%	1,7	48%	25 077
Trévignin	21%	0,4	57,2%	24 714
Pugny-Chatenod	24%	0,9	61,9%	28 979
Brison-Saint-Innocent	37%	0,1	62,5%	26 983
TOTAL TERRITOIRE	23%	1,4	55,7%	25 150
Département de la Savoie	24%	0,4	49,1%	21 442

4. La politique enfance-jeunesse et le sens de notre action

L'analyse de l'environnement du centre de loisirs démontre clairement que les familles du territoire ont, en plus des traditionnels besoins sociaux éducatifs, des besoins de garde croissants. L'ACEJ, par le biais de ses différents services, essaie d'avoir une réponse adaptée aux besoins de la population locale comme en atteste notre projet pour les années 2022-2025 visible en page 12 et 13.

Un centre de loisirs qui a aujourd'hui une place centrale sur le temps libre des enfants

L'ACEJ occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les loisirs des enfants et des jeunes des 7 communes en leur offrant un accueil éducatif varié sur l'ensemble de leur temps libre : petites et grandes vacances, mercredis, mais aussi lors des jours de classe.

Il prend en effet en charge une partie de la période périscolaire et extrascolaire de l'enfant afin de l'aider à s'épanouir. Pour ce faire, une équipe d'animation composée de personnes qualifiées encadre les activités. Il revient à l'encadrement et à l'ensemble du personnel qui y travaille, d'aménager, de créer, d'animer ce lieu, propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme et selon sa maturité et ses envies.

En ce sens, il est avant tout un lieu d'accueil et lieu de vie, sur lequel se cristallisent différentes initiatives : mise en place d'animations culturelles, d'activités manuelles, d'éveil, sportives et de loisirs ou encore pour les familles des spectacles et manifestations locales.

5. Modalités d'adhésion à l'association

Afin de bénéficier des différents services de l'ACEJ, il vous suffit d'être adhérent à l'association. Il est obligatoire de compléter et retourner le dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet de l'association (www.acej-gresy.fr) en début de chaque année scolaire.

6. Organigramme de l'équipe de professionnels (mis à jour en novembre 2022)

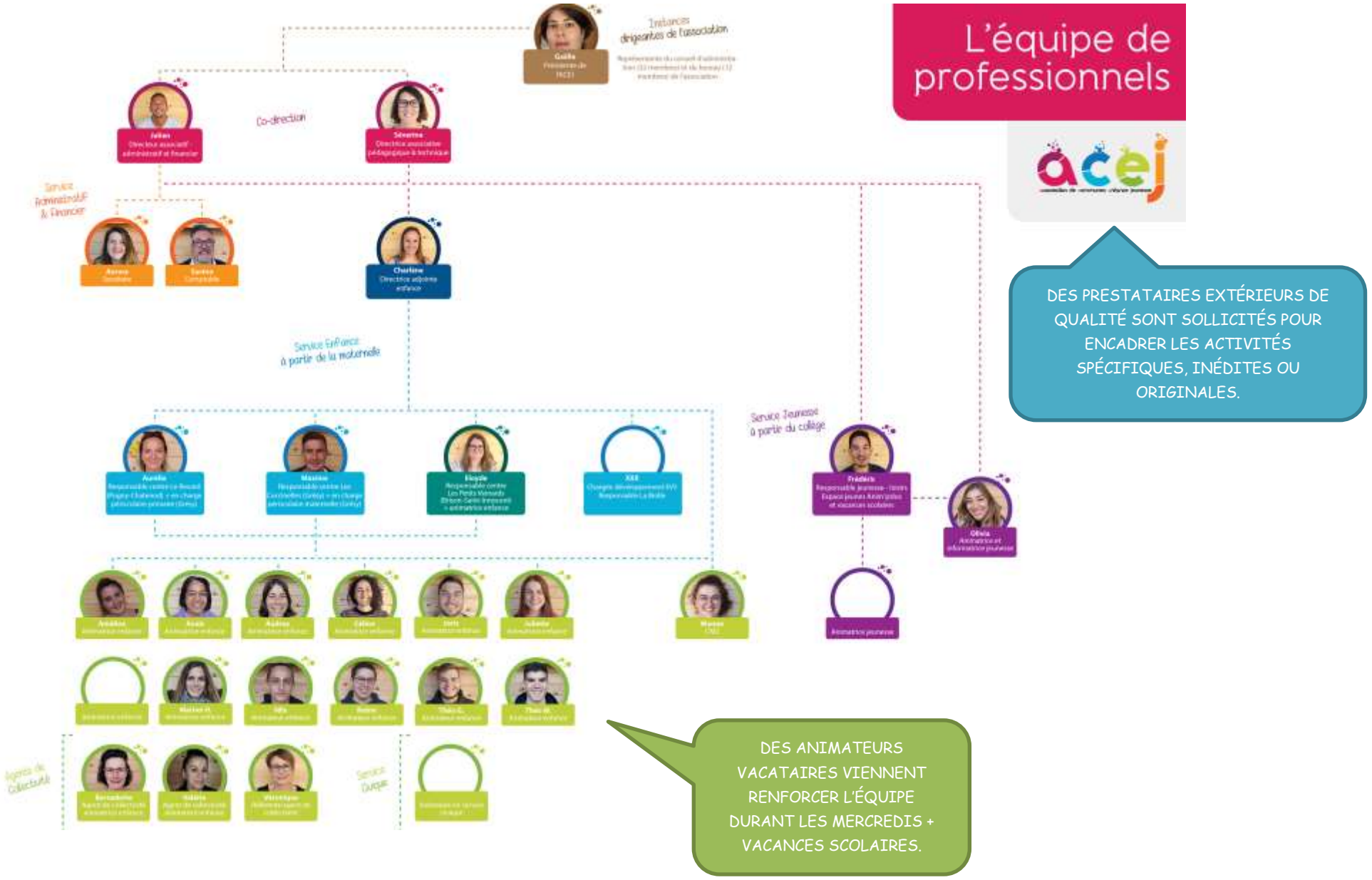

7. Information et communication auprès des familles

Mailing

L'ACEJ communique très régulièrement avec ses adhérents par courriel pour les tenir informé de l'actualité de la vie de l'association.

Le site internet : www.acej-gresy.fr

Sur le site Internet de l'association, toutes les informations nécessaires aux familles sont mises à jour régulièrement.
Un onglet vous donne accès à différentes informations :

- **La vie de l'association.**
- Les services concernant **l'enfance** (maternelle, primaire).
- Un service spécifique pour **les CM2** (vacances).
- Les services concernant **la jeunesse** (collège, lycée).
- Des informations à destination des **jeunes adultes.**
- **Les actualités, animations locales et sorties familiales.**
- Enfin, un récapitulatif **des services de l'ACEJ** par commune.

Avant chaque début de cycle, **un programme des mercredis** détaillant les activités proposées par tranche d'âge est mis en ligne sur notre site internet.

A chaque période de **vacances, un « teaser » des vacances puis un programme détaillé** des activités par tranche d'âge sont mis en ligne sur le site Internet. Nous invitons les familles à contacter le secrétariat de l'ACEJ pour toute précision concernant l'échéancier des sorties des programmes.

En début d'année scolaire, **les règlements intérieurs** sont remis à jour sur le site internet de l'ACEJ. Ces règlements intérieurs concernent tous les services de l'ACEJ et peuvent être réactualisés en cours d'année. Nous invitons les familles à les consulter régulièrement.

Page Facebook

La page Facebook de l'association met en avant les projets locaux, les activités et les séjours organisés par l'ACEJ. C'est un outil destiné à suivre la vie de l'association quasi de manière quotidienne.

Articles presse locale

L'association fait régulièrement appel à la presse locale pour promouvoir les « moments-phares » organisés par l'ACEJ.

II. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS

I. Les intentions éducatives

en quelques mots

PROJET 2022-2025

Pourquoi mène-t-on une politique éducative et sociale sur le territoire ?

POUR :

- Répondre à des besoins croissants de services à la population, notamment en matière de moyens de garde.
- Favoriser la co-éducation entre les parents, l'école et les acteurs locaux.
- Faciliter l'intégration des jeunes dans notre société.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle.
- Répondre à des besoins en matière de lien social et d'inclusion sociale.
- Proposer une offre de services apolitique, équitable sur tout le territoire, accessible au plus grand nombre, avec une attention particulière portée aux publics fragilisés.

PROJET 2022-2025

Les 5 enjeux majeurs du territoire repérés et les réponses proposées

#1 AIDER LES FAMILLES À CONJUGUER VIE PROFESSIONNELLE, VIE DE FAMILLE ET VIE PERSONNELLE

Face au dynamisme démographique et à l'attractivité toujours croissante du territoire, le 1er enjeu est de **permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle.** Pour cela, des réponses doivent être apportées en matière de services à la population : moyens de garde, réponses aux problématiques socio-éducatives et accueil des nouveaux arrivants.

- Accueillir les enfants dans des lieux éducatifs de détente et de découverte.
- Offrir à tous les enfants l'occasion de pratiquer diverses activités pour tous, accessibles au plus grand nombre.
- Faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie de famille grâce à une offre d'accueil souple, diversifiée et de qualité dans le cadre d'un climat de confiance avec les parents.
- Offrir un espace de soutien et de partage aux parents qui se questionnent autour de la relation éducative.

#2 ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PROJET DE VIE

L'ACEJ propose un service de qualité autour des loisirs mais pourrait apporter davantage de réponses aux jeunes. Or, ce public a besoin d'être accompagné pour trouver sa place au sein de la société. Un 2ème enjeu se dessine pour **soutenir la population jeune.**
L'ACEJ souhaite renforcer les compétences psychosociales au sein de la population jeune : savoir résoudre les problèmes, savoir prendre des décisions / avoir une pensée créatrice, avoir une pensée critique / savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles / avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres / savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions.

- Accueillir, aller à la rencontre et mobiliser les jeunes afin de créer un climat propice à la prise d'initiatives et faire de chaque interlocuteur un tiers de confiance.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets et dans leur engagement citoyen.
- Permettre aux jeunes d'identifier les personnes ressources du territoire.
- Favoriser l'accès des jeunes à des projets, à l'autonomie et à un engagement citoyen.

#3 DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET LE VIVRE ENSEMBLE

Face à l'individualisme croissant dans notre société et à l'arrivée d'une population sans ancrage familial ni territorial, un 3ème enjeu émerge autour du **vivre ensemble**. L'inclusion sociale pour tous – la lutte contre l'exclusion et les inégalités – devient un enjeu sur ce territoire.

- Faire muter nos méthodes de travail du «faire pour» au «faire avec» pour atteindre au final le «faire ensemble».
- Organiser des moments propices aux rencontres, aux échanges, aux partages et aux prises d'initiatives.
- Favoriser la participation et la prise d'initiative des habitants du territoire.
- Porter une vigilance particulière pour les publics les plus en difficulté.

#4 FÉDÉRER ET IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE D'UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

Il nous semble important de mettre en commun les compétences de chacun au service de tous, de veiller à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires/acteurs locaux. Un 4ème enjeu se dessine autour de la notion de **cohérence éducative du territoire**.

- Organiser les instances, d'échanges et de réflexions du territoire.
- Renforcer le partenariat au service d'une co-éducation partagée.
- Développer la solidarité, l'échange de savoirs et de ressources entre tous les acteurs.
- Être collectivement en veille sur l'évolution des besoins et du sens de notre action.

#5 ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POLITIQUES MUNICIPALES EN DIRECTION DES HABITANTS DANS LEUR DIMENSION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

De par ses valeurs universalistes, sa neutralité, sa proximité avec les habitants, son savoir-faire et son expertise en matière éducative et sociale, l'ACEJ a une place légitime pour accompagner les communes du territoire. Un 5ème et dernier enjeu pour remettre **l'enfant et l'habitant au centre des préoccupations** en sortant des enjeux politiques, stratégiques et financiers.

- Outiller les élus et agents communaux dans le domaine éducatif et social.
- Soutenir les initiatives communales dans les actions à visée sociale ou éducative.
- Être force de proposition et de conseil en lien avec les besoins des habitants, toutes générations confondues.
- Favoriser l'équité territoriale et la solidarité entre les communes.

PROJET 2022-2025

acej
association de communes enfance jeunesse

Les 6 valeurs du projet associatif de l'ACEJ

2. *Les objectifs pédagogiques*

En direction des enfants

A. Éveiller les curiosités de chacun et susciter l'intérêt

1. Un programme d'activités variées est proposé et prend en compte les envies, les besoins et les attentes des enfants.
2. Des temps de débats, de discussion et de libres échanges sont proposés aux enfants en dehors des temps d'activité.

B. Développer et transmettre notre démarche éco-citoyenne

1. Proposition d'activités autour de la protection de l'environnement et de la nature.
2. Des poubelles de recyclage sont installées dans chaque salle du centre de loisirs.
3. Le non gaspillage de la nourriture.

C. S'exprimer, proposer et faire des choix

1. Après chaque activité, les animateurs réalisent un bilan ludique avec les enfants.
2. Les enfants ont le choix de leur activité.
   - ✓ L'enfant a le choix parmi plusieurs activités.
   - ✓ Il choisit de participer à l'activité ou non selon son état de fatigue et ses envies.
   - ✓ Il choisit de faire autre chose pendant le temps de l'activité (lecture, jeux de société, jeux, activité manuelle…).

En direction des animateurs

A. Mettre en place d'activités variées en fonction des âges et des capacités des enfants

1. Proposer aux enfants des activités variées en fonction de l'âge des enfants et de leurs capacités.
2. Questionner ma posture d'animateur et m'adapter en fonction du groupe d'enfants.
3. Définir la pédagogie que je vais mettre en place et m'adapter en fonction de mon groupe d'enfants.
4. Réfléchir au niveau d'exigence que je me fixe pour atteindre mon objectif de séance.

B. Favoriser les temps d'échange, de partage et d'entraide

1. Mettre en place des bilans ludiques avec les enfants à chaque fin de séance et adapter ma prochaine séance en fonction du bilan.
2. Créer une démarche d'entraide et de partage entre les enfants.
3. Favoriser les activités de coopération.
4. Être attentif au groupe d'enfants et adapter ma pédagogie en fonction de mes observations.
5. Discuter avec les enfants de leur vie en dehors du centre (famille, loisirs, passions…).

C. Favoriser le lien avec les familles

1. Accueillir les parents avec le sourire.
2. Discuter de la journée de leur enfant.
3. Lors de temps d'accueil spécifiques (pot d'accueil aux familles, soirées familles…), discuter avec les parents de la vie du centre (organisation, projets, planning d'activités…) et de leur enfant.

3. Bilans et évaluations

Chaque trimestre et après chaque période de vacances, une réunion de bilan est organisée avec toute l'équipe d'animateurs afin d'évaluer et de réajuster les moyens et outils mis en place, notamment qualitatif. Différents outils peuvent être utilisés pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés :

- ✓ Le top, bof, flop.
- ✓ Méthodes des smileys.
- ✓ La toile d'araignée.
- ✓ Le thermomètre.

Toutes ces méthodes permettent d'évaluer les objectifs pédagogiques, d'amener la discussion et le débat au sein de l'équipe d'animation et de réajuster les objectifs, les moyens et les outils afin de proposer une qualité de service optimale.
Un bilan quantitatif est également réalisé à chaque période de l'année.

4. Fonctionnement des mercredis et des vacances scolaires

Période : Toute l'année de 7h30 à 18h30 (fermeture annuelle : la première quinzaine d'août et la semaine de noël).

Public : Les enfants des communes de Le Montcel, Mouxy, Pugny-Chatenod et Trévignin, sont repartis en 2 tranches d'âge :

- ✓ Petites, moyennes et grandes sections.
- ✓ CP, CE1, CE2, CM1, CM2 (Les CM2 bénéficient d'un programme spécifique uniquement pendant les vacances scolaires).

Locaux : Deux batiments :

- ✓ Un bâtiment avec 3 salles d'activités, dont 1 salle de sieste.
- ✓ Un bâtiment avec une salle d'activité et la salle de restauration.

Extérieur : Une grande cour tout autour du centre de loisirs (espace clos).

A proximité du centre :

- ✓ Un city stade.
- ✓ Un terrain de pétanque.
- ✓ Une aire de jeux.
- ✓ Un grand stade bétonné.
- ✓ Accès à des sentiers de randonnées.
- ✓ La bibliothèque municipale.
- ✓ Des espaces verts.

Modalité d'inscription :

- ✓ **Pour les mercredis** : Inscription d'une semaine sur l'autre avant le dimanche soir 23h59 via votre portail famille.
- ✓ **Pour les vacances scolaires** : Inscription d'une semaine sur l'autre avant mercredi soir 23h59 via votre portail famille.
- ✓ 6 services possibles : Journée complète avec repas ; uniquement matin ; matin et repas ; matin et après-midi ; repas et après-midi ; uniquement après-midi

Accueil des enfants : Pour accéder au centre, vous emprunterez le portillon noir, entrée principale du centre de loisirs.

- ✓ **Lors de la dépose de votre enfant**, vous vous signalerez auprès de l'animateur d'accueil - animateur en poste devant la grande porte en bois. L'équipe d'animation prendra ensuite en charge votre enfant.
- ✓ **Lors de la récupération de votre enfant**, vous vous signalerez auprès de l'animateur d'accueil (même endroit que pour la dépose). Un animateur ira chercher votre enfant et ses affaires puis vous le confiera.

Le repas : Le repas est servi dans la salle de restauration du centre de loisirs, sous la surveillance de l'équipe pédagogique. Les menus sont affichés au centre de loisirs et disponibles sur le site internet de l'ACEJ.

Les activités : Les animateurs proposent plusieurs activités aux enfants selon un programme d'activités. Les activités sont variées et adaptées à l'âge et à la capacité des enfants. Une sortie par semaine est prévue au même tarif que les activités classiques. Les activités sont susceptibles d'être modifiées selon les conditions météorologiques.

Le goûter : Une collation est servie à tous les enfants de 16h45 à 17h15. Nous servons aux enfants des produits en quantité adaptée à l'âge des enfants.

JOURNÉE TYPE MERCREDIS ET VACANCES

Ces journées type sont des lignes de conduite à adopter. Les animateurs doivent être attentifs à la fatigue, aux besoins et aux attentes des enfants.

** **Temps calme** : lecture, détente, relaxation, musique douce….*
** **Jeux libres** : mise à disposition de petits matériels (scoubidou, bracelet brésilien, jeux de société, matériel sportif…)*

Horaires	Maternelles - Primaires	
De 7h30 à 9h00	Arrivée échelonnée des enfants	
De 9h00 à 9h30	Appel, explications de la journée et du menu Echange avec le groupe : "on se raconte comment on va !"	
De 9h30 à 11h00	Activités	
De 11h00 à 11h30	Jeux libres	
	De 11h30 à 11h45 : accueil – de 11h30 à 12h00 : départ	
De 12h00 à 13h00	Repas	
De 13h00 à 13h30	Temps calme	Sieste
De 13h30 à 14h00	Jeux libres	
De 14h00 à 15h30	Activités	
15h30-16h00	Temps de bilan	
De 16h00 à 16h30	Goûter	
De 16h30 à 18h30	Jeux libres et départ	

ACCLIMATATION JEUNES ENFANTS

L'ACEJ propose un accueil spécifique pour les enfants de 3 ans qui entrent à l'école maternelle en septembre prochain et uniquement sur les quinze derniers jours du mois d'août pour les enfants de moins 3 ans rentrant également à l'école en septembre.
Une première demi-journée d'acclimatation (avec ou sans repas) est nécessaire pour que votre enfant puisse découvrir la vie du centre et l'accueil en collectivité.
À la suite de cette première étape, vous pourrez de nouveau inscrire votre enfant en demi-journée ou journée complète à condition qu'il se sente à l'aise, prêt à la vie en collectivité, et sur appréciation de l'équipe pédagogique.

5. Fonctionnement des camps

En hiver, au printemps et en été, l'ACEJ propose aux enfants des camps de 2, 3 ou 5 jours.
Le contenu de ces séjours (lieu, hébergement, programme d'activités…) est communiqué aux familles avant le début de chaque période de vacances.

Vacances d'hiver et de printemps - Séjour de 3 jours/2 nuits pour les enfants du CP au CM2

Vacances d'été - Séjour de 5 jours et 4 nuits pour les enfants du CP au CM2

- Un projet pédagogique pour chaque séjour
- Une thématique
- Des activités variées organisées par l'équipe d'animateurs
- Des veillées amusantes et adaptées
- Partage d'un lieu de vie commun avec une équipe encadrante de l'ACEJ
- Un trousseau du séjour pour la réalisation de la valise des enfants
- Une réunion d'informations aux parents avant chaque séjour

Vacances d'été – Séjour « p'tit pass'âge » de 2 jours et 1 nuit pour les enfants qui rentreront à la rentrée prochaine en Grande section et CP

- Un projet pédagogique spécifique
- Des objectifs de partage d'expériences (passage de l'école maternelle à l'école primaire)
- Une première expérience de séjour
- Des activités et jeux variés organisés par l'équipe d'animateurs
- Une veillé amusante et adaptée
- Un trousseau du séjour pour la réalisation de la valise des enfants
- Une réunion d'informations aux parents avant chaque séjour

6. La restauration

Les enfants prennent leur repas avec l'équipe d'animation dans la salle de restauration du centre de loisirs.
La présence des animateurs est rendue obligatoire par l'organisateur pour encadrer ce temps. La commande des repas est gérée par l'association.

Notre prestataire « Mille et un repas » propose des produits de saison, locaux et/ou biologiques de qualité.

L'agent de collectivité de l'ACEJ réchauffe les plats livrés en respectant les normes d'hygiène HACCP en vigueur.

Lors des sorties, un pique-nique est confectionné et livré par notre prestataire.

En cas de régime alimentaire particulier, il est impératif de nous communiquer l'information sur la fiche de renseignements complétée lors de l'adhésion à l'association et sur votre portail famille.

III. LE CADRE SANITAIRE ET LEGISLATIF

Déclaré auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), l'association se doit d'appliquer la réglementation en vigueur.

I. La gestion de la sécurité (pharmacies, projet d'accueil individualisé, incendie…)

Les trousses à pharmacie sont présentes dans chaque bâtiment, accompagnées des numéros d'urgence, du protocole d'urgence, carnet de soins et du contenu de la trousse à pharmacie.

Les PAI (projet d'accueil individualisé) sont présents dans le placard pharmacie salle d'accueil pour les primaires et dans le placard pharmacie salle du haut des maternels.

En cas d'incendie, l'équipe d'animation devra appliquer les consignes affichées dans le centre. Ces consignes sont communiquées en début d'année scolaire et rappelées avant chaque période de vacances.

2. Les activités spécifiques

L'ACEJ peut être amenée à organiser pour les enfants des activités nécessitant un encadrement spécifique (brevet d'état). De plus, l'association sollicite des compagnies de transports lors des sorties programmées les mercredis et/ou durant les vacances scolaires.

CONCLUSION

Inscrire son enfant au centre de loisirs géré par l'ACEJ, c'est adhérer à un projet associatif, à des valeurs et à des principes éducatifs.

En deux mots, adhérer à l'ACEJ, c'est :

- ✓ Partager l'idée d'une coéducation aux côtés des parents et de l'école.
- ✓ Placer l'enfant au centre de toutes les préoccupations.
- ✓ Aider et accompagner l'enfant à mieux grandir dans le cadre d'une continuité éducative de la maternelle au lycée.
- ✓ S'ouvrir aux autres et partager des moments de vie sur le territoire.

Les élus locaux et institutions départementales ont une volonté commune d'accueillir les enfants dans des conditions optimales de sécurité, dans un cadre bienveillant, propice au développement de l'enfant.

Les moyens dégagés aujourd'hui permettent un accueil de qualité, accessible au plus grand nombre, où chaque enfant trouvera sa place et à son rythme. L'accueil de loisirs est aujourd'hui un acteur incontournable pour répondre aux besoins de garde et aux besoins socio-éducatifs.

A très bientôt,

L'équipe de professionnels de l'